

FORMATION CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL



100% des participantes de la session
2018-2020 étaient très satisfaites.

Note moyenne 8,7/10

Taux d'insertion à plus de 6 mois : 71%

LE MÉTIER DE CCF

Le/la conseiller·ère conjugal·e et familial·e exerce auprès des jeunes, des femmes, des couples et des familles des activités d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement dans tous les domaines liés à la vie affective et sexuelle, aux conduites sexuelles à risques, aux discriminations, aux violences (sexuelles, sexistes, de couple...), aux problèmes relationnels dans le couple et dans la famille (maternité, parentalité...). En tant qu'acteur·rice de prévention, il·elle s'inscrit dans le cadre de la Promotion de la Santé et de l'approche globale des personnes en matière d'éducation à la sexualité. Le/la CCF peut exercer une activité à trois volets :



Un titre reconnu

Le Conseil Conjugal et Familial est, depuis mars 2022, inscrit comme une **certification de niveau 6** (bac +3) au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Le parcours de formation des participant·e·s est validé par la Confédération Nationale du Planning Familial en tant qu'organisme certificateur.



Décision de la Commission de la certification professionnelle du 24 février 2022, (fiche RNCP36217) : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36217/>

SESSION 2024-2025

Objectifs

Mener des entretiens dans une approche psycho-sociale dans les champs de la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Accompagner des personnes concernées par des situations de violences.

Accueillir les problématiques relatives à la conjugalité et la parentalité.

Maîtriser les connaissances en matière de santé sexuelle.

Mettre en œuvre des séances d'animation auprès de différents publics.

Elaborer et gérer des projets dans le champ de la promotion de la santé.

Démarche pédagogique au Planning Familial 34

L'échange et l'analyse des savoirs, les mises en situation, l'aller-retour constant entre théorie et pratique. La formation au Planning Familial 34 est concrète et expérientielle. Les formateur·rice·s et intervenant·e·s utilisent des méthodes qui privilégient les débats et les questionnements, favorisant l'implication personnelle, l'expression de soi, l'autoévaluation formative permanente.

L'équipe de formation

Pierre COLOMBANI : Référent de la formation CCF, formateur

Judith MIGNY : Formatrice

Maité STUMPF : Coordination administrative et financière

Dates, durée, lieu

15 regroupements de 4 jours en présentiel du **15 janvier 2024 au 16 mai 2025** (405h de formation). Dernières épreuves en septembre 2025.

Les 80h de stages et les évaluations sont en dehors des temps de formation.

La formation se déroulera au 48, bd Rabelais à Montpellier.

TARIF

8450 euros :

100€ de frais de dossier

7300€ de frais pédagogiques

1050€ de frais de passage d'épreuves.

Devis nominatif sur demande.

INSCRIPTION

Vous êtes intéressé·e ?

Envoyez un mail à **formationplanning34.org** et vous recevrez le dossier pédagogique détaillé avec toutes les informations en terme de programme prévisionnel, modalité d'évaluation, étapes d'inscription etc.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 septembre 2023.

La formation ouvrira pour un minimum de 12 participant·e·s et pour un maximum de 16 participant·e·s.

Pour tout renseignement sur la formation :

Pierre COLOMBANI - pierre.colombani@planning34.org - 04 67 64 62 19

Pour toute question administrative ou financière :

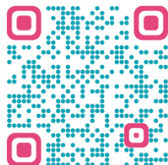
Maté STUMPF - maite.stumpf@planning34.org - 04 67 64 62 19

L'organisme de formation du Planning familial 34 a obtenu
la certification Qualiopi en 2021 pour les actions de formation.

Numéro SIRET : 776 060 931 00040

Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation : 91 34 06694 34

Code NAF : 8621Z



27, rue de Substantion - 34000 Montpellier

leplanning@planning34.org - 04 67 64 62 19

www.planning-familial.org 